



**HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°87-2023-074

PUBLIÉ LE 6 JUIN 2023

# Sommaire

**Préfecture de la Haute-Vienne / Direction de la Citoyenneté**

87-2023-05-26-00003 - DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE  
PUBLIC FERROVIAIRE - EYMOUTIERS 26-05-2023 (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2023-05-26-00003

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE  
PUBLIC FERROVIAIRE - EYMOUTIERS 26-05-2023

## **DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC**

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA : SO0321-01

### **SNCF Réseau**

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1,

Vu la loi n° 2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire portant création de SNCF RESEAU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et à sa filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports, notamment son article 3,

Vu le décret n° 2019-1588 du 31 décembre 2019 approuvant les statuts de la filiale mentionnée au 5° de l'article L 2111-9 du code des transports,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son Président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau.

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du président au directeur général adjoint clients et services

Vu la décision du 12 juillet 2018 portant délégation de pouvoirs du directeur général clients et services au directeur territorial Sud-Ouest

Vu l'absence d'avis du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine informé en date du 09/05/2022.

Vu l'autorisation de l'Etat en date du 17/01/2023,

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de SNCF RESEAU

## DECIDE:

### ARTICLE 1

#### Terrain :

Le terrain non bâti sis à EYMOUTIERS tel qu'il apparaît dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint à la présente décision, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Commune	Lieu-dit	Préfixe	Section	Numéro	Surface à céder
EYMOUTIERS	4 rue du Pont de Nedde	xxx	AD	156	<b>390 M<sup>2</sup></b>

### ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au préfet de Département de la Haute-Vienne et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Haute-Vienne.

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

**Fait à Bordeaux,  
Le 26 mai 2023**

**Jean-Luc GARY**  
Directeur Territorial Nouvelle-Aquitaine SNCF RESEAU